



Enquête sur les jardins partagés



En accord avec son programme, l'équipe municipale de Pins-Justaret souhaite accompagner la création de jardins partagés sur la commune, dans un cadre associatif.

Les jardins partagés sont des lieux de vie où l'on cultive ses légumes, et où se développe toute activité ayant trait au jardin dans une ambiance conviviale.

La commune de Pins-Justaret envisage de proposer à une association la gestion de ce lieu, qui peut comprendre des parcelles partagées, ou individuelles, mais aussi des parcelles d'apprentissage pouvant être ouvertes aux débutants, établissements scolaires, associations, en accord avec le règlement intérieur de l'association.

Les habitants de notre commune pourront devenir membre de l'association et disposer d'une parcelle à cultiver, dans le respect des règles communautaires définies par l'association.

L'objectif est de partager et faire partager la passion du jardinage, d'offrir la possibilité de jardiner à ceux qui ne bénéficient pas de terrain personnel, de favoriser les échanges entre jardiniers, de sensibiliser à la connaissance et à la protection de l'environnement naturel, et de dispenser toute formation tant professionnelle que grand public relative au jardinage et à l'environnement naturel.

Ce sondage sera ouvert jusqu'au 22 janvier au soir.

[Cliquez ici pour participer au sondage](#)